Procédures de nomination interne (PNI) de Volleyball Canada pour les Jeux Pan AM de Santiago 2023

Informations préliminaires

Voici un résumé du système de qualification (SQ) (voir annexe A). En cas de divergence entre PNI et le SQ, le SQ prévaudra. En cas de changements apportés par OSPA aux critères de sélection et d'admissibilité, Volleyball Canada est lié par ces changements et en informera ses membres dès que possible.

- Les Jeux Pan AM de Santiago 2023 auront lieu du 21 au 27 octobre 2023.
- Les trois équipes les mieux classées, par genre, au classement mondial de la FIVB le 30 juin 2023 qui ne sont pas déjà qualifiées pour Santiago 2023 (CUB & BRA chez les hommes et PUR & BRA chez les femmes sont déjà qualifiées) obtiendront une place pour Santiago 2023 pour leur fédération nationale.
- Une fois que les trois meilleures fédérations nationales du classement Mondial de la FIVB auront été déterminées ci-dessous, les 5 meilleurs fédérations nationales, par genre, du classement continental NORCECA obtiendront une place pour Santiago 2023.
- Six autres équipes par sexe compléteront le tirage au sort de 16 équipes avec le pays hôte (Chili) et les 5 meilleures fédérations nationales CSV qui ne font pas partie des trois meilleures équipes du classement Mondial de la FIVB d'en haut.
- Une fédération nationale ne peut pas inscrire plus d'une équipe par genre.

Coodonnés

Pour toute question ou clarification sur le contenu de cette PNI, veuillez contacter :

Ed Drakich, Directeur de haute performance, Volleyball Canada
ed.drakich@volleyball.ca
647-404-4436

Admissibilité des athlètes

Afin d'être admissible à la nomination du Comité Olympique canadien (COC) pour la sélection de l'équipe Olympique ou panaméricaine, tous les athlètes doivent:

1. Être citoyen canadien (il s'agit de la règle 42 de la Charte Olympique et du règlement des Jeux panaméricains).
2. Avoir un passeport canadien valide jusqu'au 8 may 2024.
3. Être en bonne entente avec Volleyball Canada.
4. Se conformer à toutes les exigences pertinentes de la FIVB et de OSPA en matière d'admissibilité.
5. Signer, soumettre et respecter l'entente avec les athlètes du COC et le formulaire des conditions de participation de Santiago 2023 au plus tard le 15 septembre 2023.

Sélection de l'équipe

- Volleyball Canada nominera une équipe de volleyball de plage par genre.
- Volleyball Canada assignera un chef d'équipe (autorité décisionnelle sur place), des entraineurs et membres

du personnel de l'équipe (thérapeute, analyste de performance…etc.) afin de soutenir les équipes aux Jeux panaméricains de Santiago 2023.

(Sous réserve de l'approbation du COC). En attendant l'attribution de l'accréditation par le COC, il est possible que toutes les équipes de soutien sélectionnées n'aient pas un accès complet au terrain de jeu et/ou au village des Jeux panaméricains.

- Critères de sélection en volleyball de plage pour les Jeux panaméricains de 2023 à Santiago:

  a. La meilleure équipe par rapport aux quatre meilleurs résultats (déterminé par l'accumulation de point FIVB) sur la tournée mondiale professionnelle en volleyball de plage (évènement Elite 16, Challenger et Future) entre le 1er janvier 2023 et le 10 septembre 2023 se verra offrir la place pour les Jeux panaméricains de Santiago 2023.

  b. Si la meilleure équipe, mentionnée au point a. ci-dessus, refuse la sélection pour la participation aux Jeux panaméricains de Santiago 2023, la deuxième équipe par rapport aux résultats, entre le 1er janvier 2023 et le 10 septembre 2023, de la tournée mondiale professionnelle en volleyball de plage (Elite 16, Challenger, Future) se verra offrir la place pour participer aux Jeux panaméricains de Santiago en 2023.

  c. Si le deuxième meilleure équipe, mentionnée au point b. ci-dessus, refuse la sélection pour la participation aux Jeux panaméricains de Santiago 2023, la troisième équipe par rapport aux résultats, entre le 1er janvier 2023 et le 10 septembre 2023, de la tournée mondiale professionnelle en volleyball de plage (Elite 16, Challenger, Future) se verra offrir la place pour participer aux Jeux panaméricains de Santiago en 2023.

  d. Si l'une des trois meilleures équipes est à égalité par rapport aux quatre meilleures résultats sur la tournée mondiale professionnelle en volleyball de plage (Elite 16, Challenger, Future) entre le 1er janvier 2023 et le 10 septembre 2023) à partir des points a.,b. et c. ci-dessus) les critères de départage suivant doivent être utilisés dans l'ordre indiqué :

     1. Total des points FIVB 2023 entre le 1er janvier 2023 et le 10 septembre 2023.
     2. Égalité.

  e. Si les trois meilleures équipes des points a, b. et c. au-dessus refusent chacune la sélection pour participer aux Jeux panaméricains de Santiago 2023, Volleyball Canada attribuera la place en fonction du potentiel international, déterminé par le directeur de la haute performance de Volleyball Canada de plage après consultation avec le coordinateur de la haute performance de VC de plage et des entraineurs de la prochaine génération de VC de plage.

- Date limite pour que Volleyball Canada soumette au Comité Olympique canadien les équipes de volleyball de plage sélectionnées pour les Jeux panaméricains de Santiago 2023 : **26 septembre 2023**

Clause de blessure:

- Chaque athlète des équipes sélectionnées (2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins) doit désigner un partenaire de remplacement si son partenaire subit une blessure qui l'empêche de participer aux Jeux panaméricains de Santiago 2023. Le partenaire de remplacement doit être de l'une des trois meilleures équipes des points a., b. et c. ci-dessus.

- Tous les changements à la suite de la nomination au COC sont sujets à l'approbation du comité de sélection du COC. Après le 29 septembre 2023, tous les changements sont également soumis à la politique de remplacement tardive des athlètes de l'ODSP.

Appels

Si un athlète souhaite faire l'appel d'une décision des procédures de nomination interne de Volleyball Canada de plage par rapport aux Jeux panaméricains de Santiago 2023, l'appel sera traité conformément à la politique d'appel de VC, disponible sur le site web de volleyball Canada au lien suivant:

https://www.volleyball.ca/en/about/governance/policies

Si les deux parties sont en accord, la politique d’appel de VC peut être contournée et l’affaire portée directement devant le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) qui gérera alors l’appel.

Language

En cas de divergence entre les versions française et anglaise de ce document, la version anglaise prévaudra.